

# Déclaration du 10<sup>e</sup> sommet européen des régions et des villes

19 mars 2024 — Mons, Belgique

## LES RÉGIONS ET LES VILLES ONT LE POUVOIR D'OFFRIR À L'EUROPE UN AVENIR PLUS FORT, PLUS JUSTE ET PLUS RÉSILIENT

Dans l'ensemble de l'Union européenne, nous sommes plus d'un million d'élus locaux et régionaux qui consacrons notre temps à améliorer la vie quotidienne des citoyens. À l'occasion du 30<sup>e</sup> anniversaire du Comité européen des régions, nous nous sommes réunis ici, dans le cadre du 10<sup>e</sup> sommet européen des régions et des villes, afin de réaffirmer notre engagement en faveur d'une Europe plus forte, plus juste et plus résiliente.

Les régions et les villes mettent en œuvre plus de 70 % de la législation de l'UE, tout en menant à bien leur mission au niveau national. Les citoyens nous confient la gestion collective d'un budget annuel de plus de 3 milliards d'EUR aux fins de la fourniture de services publics, ainsi que plus de la moitié de l'ensemble des investissements publics dans l'Union. Pourtant, les collectivités infranationales sont toujours plus sollicitées. La crise climatique, la transition numérique, les inégalités sociales, l'évolution démographique et la migration, conjuguées à la montée des tensions géopolitiques, exercent une pression considérable sur nos ressources s'agissant de répondre aux préoccupations des citoyens.

En 2024, année électorale la plus importante de l'histoire, des centaines de millions de citoyens voteront aux élections au Parlement européen, ainsi que lors de nombreuses élections locales, régionales et nationales. Pour cette raison, nous nous rassemblons autour d'une vision pour un avenir plus fort, plus juste et plus résilient pour l'Europe, dont les régions et les villes font battre le cœur.



10<sup>E</sup>  
SOMMET EUROPEEN DES  
REGIONS ET DES VILLES

ICI  
BAT  
LE CŒUR  
DE L'EUROPE



## NOUS DEMANDONS:

- 1** Des investissements publics ambitieux, adaptés à leur finalité et soutenus par une capacité budgétaire accrue, fondée éventuellement sur de nouvelles ressources propres de l'UE, afin de relever des défis communs. Ces investissements devraient être guidés par l'objectif de cohésion économique, sociale et territoriale du traité sur l'Union européenne, en appliquant à toutes les politiques le principe consistant à «ne pas nuire à la cohésion». La politique de cohésion doit rester une pierre angulaire du projet européen et le principal instrument d'investissement de l'UE et le plus visible pour une transformation innovante et une solidarité à long terme, tout en renforçant le marché unique et la compétitivité globale de l'Union dans le monde.
- 2** Un engagement renouvelé en faveur du pacte vert pour l'Europe en tant que boussole de l'Union européenne, qui s'appuie sur les enseignements tirés et soit conforme aux objectifs de développement durable, afin de parvenir à la neutralité climatique, de préserver et de restaurer la biodiversité, de garantir la prospérité et de soutenir un développement économique durable. Cet engagement devrait reposer sur une gouvernance à plusieurs niveaux et donner aux collectivités locales et régionales les moyens d'agir, notamment en s'appuyant sur des fonds directs destinés aux villes et aux régions en vue de faciliter la création conjointe des solutions innovantes nécessaires pour les aider à faire face aux conséquences de la crise climatique.
- 3** Des politiques qui garantissent l'égalité des chances afin de ne laisser aucun territoire ni aucun citoyen de côté. La diversité de l'ensemble des réalités territoriales, telles que les zones rurales et urbaines, les terres agricoles et les centres industriels, les régions ultrapériphériques et les îles, ainsi que les zones à faible densité de population, doit être prise en compte dans toutes les politiques de l'UE. Les meilleures pratiques locales et régionales seront essentielles pour lutter contre la pauvreté, fournir des emplois et des services sociaux de qualité, favoriser l'innovation, gérer l'intégration et l'inclusion, ainsi que soutenir l'égalité entre les femmes et les hommes, la participation des jeunes et l'équité intergénérationnelle.
- 4** Une approche prospective de l'avenir de l'Union européenne, associant les collectivités locales et régionales à la préparation des réformes et de l'élargissement de l'UE, notamment en ce qui concerne l'impact sur la gouvernance et les politiques telles que la politique de cohésion et la politique agricole commune. La préparation de l'élargissement avec tous les pays candidats devrait s'appuyer sur le principe de partenariat, la gouvernance à plusieurs niveaux et la décentralisation. En ce qui concerne l'Ukraine, la solidarité et l'aide devraient continuer à guider l'action de l'Union européenne aussi longtemps qu'il le faudra. L'Alliance européenne des villes et régions pour la reconstruction de l'Ukraine devrait jouer un rôle clé dans le processus de reconstruction.
- 5** Le renforcement de la dimension locale et régionale de la démocratie européenne. En tant qu'assemblée politique légitime des représentants locaux et régionaux, le Comité européen des régions doit se voir confier un rôle plus important dans l'architecture institutionnelle et le processus législatif de l'UE, en particulier en ce qui concerne les politiques à dimension territoriale. La gouvernance à plusieurs niveaux et la subsidiarité active doivent être des principes centraux de toute future réforme de l'UE. De nouveaux mécanismes participatifs devraient être explorés plus avant, en s'appuyant sur les pratiques qui ont déjà été mises en place avec succès.

Les régions et les villes doivent être entendues dans le cadre de l'élaboration du prochain programme stratégique de l'Union européenne, ainsi que lors de la définition des prochaines priorités politiques de la Commission européenne. Nous appelons les dirigeants européens à redoubler d'efforts pour veiller à ce que toutes les politiques de l'UE soient ancrées au niveau local et régional, renforçant ainsi leur légitimité démocratique et leur efficacité. Nous devons travailler ensemble à tous les niveaux où cela peut faire véritablement la différence, que ce soit à l'échelon de l'Union européenne ou au niveau national, régional ou local. Ensemble, les régions et les villes ont le pouvoir de mettre en place une Europe plus forte, plus juste et plus résiliente.